

## Sujet: Le Canada et le Costa Rica ajouteront services et marchés publics à l'ALE existant

Le ministre du Commerce international, Peter Van Loan, a annoncé que le Canada et le Costa Rica ont convenu de travailler en vue de moderniser l'accord bilatéral de libre-échange existant. Le ministre a fait cette annonce à l'issue de sa réunion avec la ministre du Commerce extérieur du Costa Rica, Mme Anabel Gonzalez.

Le Canada et le Costa Rica entretiennent depuis longtemps d'excellentes relations bilatérales, resserrées depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica en 2002. Il s'agit d'un accord de première génération qui met principalement l'accent sur l'échange de biens, et qui exclut des aspects importants comme l'échange transfrontalier de services, les marchés publics, les services financiers et les investissements.

La nouvelle version de l'Accord de libre-échange pourrait permettre de réduire les tarifs sur les biens et d'éliminer les obstacles commerciaux dans une vaste gamme de secteurs, créant ainsi de nouveaux débouchés pour les secteurs canadiens de la construction, de la fabrication et de l'agriculture. Elle pourrait aussi élargir l'accès aux marchés, notamment l'échange transfrontalier de services, les services financiers, le commerce électronique, les télécommunications et les investissements, en plus d'accroître l'accès aux marchés publics.

En 2009, les échanges bilatéraux entre le Canada et le Costa Rica ont totalisé 441,8 millions de dollars. La même année, les exportations canadiennes comprenaient principalement des aliments en conserve, de la machinerie, du papier et du carton.

[INSCRIRE](#)